

Une question d'arbitrage : Les renonces

Comme vous le savez, vous faites une renonce quand vous ne fournissez pas la couleur demandée, et que vous auriez pu le faire.

Une renonce constatée doit être signalée le plus tôt possible à l'arbitre. Attention : Le mort n'a pas le droit de signaler une renonce en cours de donne. Il ne peut le faire quand la donne est terminée.

Soyez vigilant : Tant que l'un des 2 joueurs du camp "fautif" n'a pas joué pour la levée suivante (ou appelé une carte du mort), la renonce n'est pas consommée. Il est encore possible de corriger l'erreur. Les conséquences seront souvent moins graves.

Nota : Tout joueur, y compris le partenaire, a le droit de demander "Pas de ... ?" au joueur qui n'a pas fourni, sauf le mort qui ne peut le demander qu'au déclarant.

Comme nous l'avons dit, une renonce est dite consommée quand un des 2 joueurs du camp "fautif" a joué pour la levée suivante.

Si la renonce n'est pas consommée, le joueur "fautif" devra Corriger et fournir de la couleur demandée. Il n'y aura pas de levée transférée. Cependant la carte jouée par erreur sera pénalisée.

Elle restera face visible sur la table. Il y aura des conséquences gérées par l'arbitre tant qu'elle n'aura pas été jouée.

Quand la renonce est consommée, le jeu doit continuer et il pourra y avoir zéro, une ou deux levées de transfert, jamais plus.

Attention : A la fin du coup, si le camp non fautif considère que, malgré les levées de transfert, il est lésé par cette renonce, il doit le dire à l'arbitre qui, pour rétablir l'équité, pourra appliquer une marque ajustée.

A la fin du coup, quand il y a eu renonce consommée, il pourra y avoir des levées de transfert.

Les cas les plus courants à connaître :

→ Aucune levée de transfert si le camp fautif ne fait pas la levée de la renonce, ni aucune levée ensuite.

→ Une seule levée de transfert si le joueur fautif n'a pas remporté la levée de la renonce mais que son camp a remporté cette levée ou une levée ultérieure.

→ Deux levées de Transfert si le joueur "fautif" a fait la levée de la renonce (forcément en coupant), et une ou plusieurs levées ensuite.

Remarque : Les levées gagnées par le camp fautif avant la renonce lui restent acquises.

Exemple : Le déclarant joue 7♠. La défense fait l'As de ♠, seule levée possible pour la défense. Si une renonce intervient ensuite, la levée de l'As de ♠ ne pourra pas être retirée à la défense.